

RAPPORT N° 90-46
au Conseil Municipal

OBJET

**NOUVELLES ATTRIBUTIONS DE PARCELLES SUR LES ZONES D'ACTIVITES
DE FOUCHEROLLES, DE MONTGAILLARD I ET II, DE CHEMIN FINETTE II
ET DE LA BRETAGNE**

Par Délibération en date du 6 octobre 1990 (Rapport n° 90-39), vous m'avez autorisé à céder un certain nombre de parcelles à des entreprises sur des Zones d'Activités communales.

Aujourd'hui, grâce à un suivi régulier des entreprises attributaires, en particulier, des délais de réalisation de leurs projets, des parcelles peuvent à nouveau être commercialisées, notamment sur les Z.A. de Foucherolles, de Montgaillard I et II, de Chemin Finette II et de la Bretagne.

Pour mémoire, je vous rappelle que les conditions générales et particulières de cession des parcelles sur les Zones d'Activités ont été arrêtées successivement par Délibérations des 23 juin 1983 (Affaires n° 24 et n° 31/12), 9 décembre 1986 (Affaire n° 10), 10 décembre 1987 (Affaire n° 27) et du 21 octobre 1989 (Affaire n° 5).

En conséquence, sur la base de ces mêmes modalités de cession, il vous est demandé :

- d'approuver les attributions des parcelles des Zones d'Activités de Foucherolles, de Montgaillard I et II, de Chemin Finette II et de la Bretagne (confer l'annexe) ;
- de m'autoriser à intervenir dans les actes à passer avec ces nouvelles entreprises, selon les conditions d'exploitation, d'emplois et de surfaces proposées.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
Gilbert ANNETTE

DELIBERATION N° 90-46
du Conseil Municipal
en séance du samedi 15 décembre 1990

OBJET

NOUVELLES ATTRIBUTIONS DE PARCELLES SUR LES ZONES D'ACTIVITES
DE FOUCHEROLLES, DE MONTGAILLARD I ET II, DE CHEMIN FINETTE II
ET DE LA BRETAGNE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des
communes, des départements et des régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 90-46 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Ismaël MOULLAN, Adjoint au Maire, présenté
au nom de la Commission Economie ;

Sur l'avis de la Commission Finances ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE,

ARTICLE 1

Approuve les attributions de parcelles

- à S.M.T.P. et à TURBO REUNION (Zone d'Activités de Foucherolles),
- à I.R.C. (Zone d'Activités de Montgaillard I),
- à Messieurs Marius ESTHER, Jean NAXOS et Jean-Marc LOMBARDIN (Zone
d'Activités de Montgaillard II),
- à Monsieur Calixte PANECHOU (Zone d'Activités de Chemin Finette II),
- à AMI BOIS (Zone d'Activités de la Bretagne).

ARTICLE 2

Autorise le Maire à passer les baux à construction à intervenir, selon
les conditions d'exploitation, d'emplois et de surfaces proposées en
annexe.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 21 DEC. 1990

LE MAIRE
Gilbert ANNETTE



**Nouvelles attributions de parcelles
sur les Zones d'Activités**
(Conseil Municipal du samedi 15 décembre 1990)

A N N E X E

LISTE DES ATTRIBUTAIRES

SECTEURS / NOMS	ACTIVITES PROJETEES	EMPLOIS		SURFACES / m2
		CREES	TRANSFERT	

Z.A. FOUCHEROLLES

REFERENCE CADASTRALE

BI n° 853

S. M. T. P. Valère MOUTIEN	Travaux publics	20	37	1 090
-------------------------------	--------------------	----	----	-------

REFERENCE CADASTRALE

BI n° 845

TURBO REUNION (GUENIN)	Mécanique	8	3	560
---------------------------	-----------	---	---	-----

Z.A. MONTGAILLARD I

REFERENCE CADASTRALE

BV n° 779 (lot n° 4)

I.R.C. (Jean ZERLAUTH)	Bâtiment	10	1	1 324
---------------------------	----------	----	---	-------

Z.A. MONTGAILLARD II

REFERENCE CADASTRALE

BV n° 789

Marius ESTHER	Ferronnerie	3	3	766
---------------	-------------	---	---	-----

REFERENCE CADASTRALE

BV n° 790

Jean NAXOS	Mécanique	6		762
------------	-----------	---	--	-----

LISTE DES ATTRIBUTAIRES
suite

SECTEURS / NOMS	ACTIVITES PROJETEES	EMPLOIS		SURFACES / m2
		CREES	TRANSFERT	

Z.A. MONTGAILLARD II

REFERENCE CADASTRALE

BV n° 784-785

Jean-Marc LOMBARDIN	Garage	2	2	779
---------------------	--------	---	---	-----

Z.A. CH. FINETTE II

REFERENCE CADASTRALE

BT n° 476-477

Calixte PANECHOU	Boulangerie	5	4	581
------------------	-------------	---	---	-----

Z.A. DE LA BRETAGNE

REFERENCE CADASTRALE

BR n° 1037

AMI BOIS (M.-France RIVIERE)	Menuiserie	2	7	975
---------------------------------	------------	---	---	-----

Soit, au total, 8 ENTREPRISES,
AVEC 56 CREATIONS ET 57 TRANSFERTS D'EMPLOIS,
SUR 5 513 m2.